

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail – Progrès

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA
DESERTIFICATION**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES STATISTIQUES

DIRECTION DES STATISTIQUES

1. PRESENTATION DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES

La DS est une Direction transversale rattachée au Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification.

ORGANISATION DE LA DS

La Direction des Statistiques est organisée ainsi qu'il suit :

- le Secrétariat du Directeur (SD) ;
- la Division de la Collecte et du Traitement des Données Statistiques (DCT/DS) ;
- la Division de l'Exploitation, de la Publication et de la Diffusion des Données (DEP/DD) ;
- la Division de l'Informatique et des Bases des Données.

MISSIONS

- La production et la coordination statistique au niveau national en vue de fournir des données fiables et désagrégées;
- Mettre à la disposition des autorités politiques, administratives, coutumières, les responsables techniques et les partenaires des informations statistiques fiables et récentes.
- Aider à mieux élaborer, exécuter, suivre et évaluer les politiques, les programmes de développement socio-économiques

1. PRESENTATION DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES

ATTRIBUTIONS

Elle a à son compte plus de 20 attributions dont entre autres :

- Concevoir les outils de collecte des données statistiques,
- Collecter, exploiter, traiter et analyser les données statistiques,
- Produire, publier et diffuser des périodiques sur les statistiques,
- Renseigner les indicateurs en matière d'environnement, de salubrité urbaine et de développement durable au plan national, régional et international ;
- Contribuer à l'analyse des effets et de l'impact des politiques et programmes de développement en matière d'environnement, de salubrité urbaine et de développement durable.

1. PRESENTATION DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES

CAHIER DE CHARGE DE LA DS AU SEIN DU SSN

La Direction des Statistiques du ME/LCD est membre du Système Statistique National (SSN) comme toutes les autres DS sectorielles.

Le SSN a pour mission « d'assurer la disponibilité des données statistiques en quantité et en qualité, fiables, pertinentes, actualisées, comparables, accessibles et répondant aux besoins des utilisateurs ».

A cet effet, la DS a pour missions de:

CAHIER DE CHARGE DE LA DS AU SEIN DU SSN

1. Coordonner les activités statistiques relevant du secteur,
2. Collecter et produire des données statistiques sectorielles en vue de renseigner les indicateurs de suivi des politiques et programmes de développement économique et social, notamment ceux du PDES, i3N,...
3. Analyser les données,
4. Assurer la responsabilité de la diffusion des données relevant du secteur au sein du Système Statistique National,
5. Contribuer à l'édification d'un espace statistique national et international.

CAHIER DE CHARGE DE LA DS AU SEIN DU SSN

1. Au titre de la mission de coordination des activités statistiques relevant du secteur, la Direction des statistiques est chargée de:

- Participer à l'élaboration des programmes et rapports annuels et pluriannuels de développement de la statistique,
- Représenter le Ministère dans les réunions relatives aux questions statistiques organisées par les institutions nationales, sous régionales, régionales et internationales,
- Répertorier et suivre toutes les nomenclatures et méthodes utilisées dans le secteur,
- Elaborer un rapport annuel sur l'état des statistiques sectorielles, et le transmettre à l'INS au plus tard le mois de mars de l'année suivante,

1. PRESENTATION DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES

CAHIER DE CHARGE DE LA DS AU SEIN DU SSN

- ❑ Participer aux travaux de réflexion sur l'harmonisation des méthodes d'observations statistiques, de mise à jour des bases de données nationales pour une production de statistiques comparables et intégrées;
- ❑ Participer aux sessions du Conseil National de la Statistique

1. PRESENTATION DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES

CAHIER DE CHARGE DE LA DS AU SEIN DU SSN

2. Au titre de la mission de collecte, de traitement et d'analyse des données , elle est chargée de:

- ❑ Répertorier de manière régulière, les types de données collectées dans le secteur, les outils et les méthodes de collecte, en faire une évaluation périodique de la qualité des données et proposer des révisions au besoin, avec l'appui technique des services de l'INS,
- ❑ Collecter, centraliser et transmettre à l'INS dans les délais, les statistiques sectorielles du niveau central et des niveaux déconcentrés (région, département, commune) sur la base des normes et méthodologies adéquates,

1. PRESENTATION DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES

CAHIER DE CHARGE DE LA DS AU SEIN DU SSN

- ❑ Elaborer une base de données sur les indicateurs liés au secteur,
- ❑ Satisfaire la demande nationale, en informations chiffrées relevant du secteur,
- ❑ Concevoir et réaliser les enquêtes statistiques relevant du secteur avec l'appui technique de l'INS,
- ❑ Participer sur le plan technique et méthodologique aux enquêtes nationales réalisées par l'INS, disposant d'un volet en relation avec le secteur, ou à toutes autres activités statistiques à la demande de l'Institut,
- ❑ Contribuer à l'établissement des comptes économiques de la nation en fournissant à l'INS les informations utiles dans les délais.

1. PRESENTATION DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES

CAHIER DE CHARGE DE LA DS AU SEIN DU SSN

3. Au titre de la mission de diffusion et de communication, la DS est chargée de:

- Publier régulièrement les rapports, tableaux de bord, bulletins et annuaires des statistiques sectorielles,
- Mettre en œuvre en collaboration avec l'INS, une stratégie de communication pour une promotion et une large diffusion des données relevant du secteur;
- Mettre au point une organisation et des méthodes afin de permettre l'échange et le partage des données en toute sécurité.

MERCI DE VOTRE ATTENTION